ILNAS-EN 1865-2:2010+A1:2015 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 1865-2:2010+A1:2015

Spécifications d'équipements pour le transport de patient dans les ambulances routières - Partie 2: Brancard motorisé

Krankentransportmittel im Krankenkraftwagen - Teil 2: Kraftunterstützte Krankentrage

Patient handling equipment used in road ambulances - Part 2: Power assisted stretcher

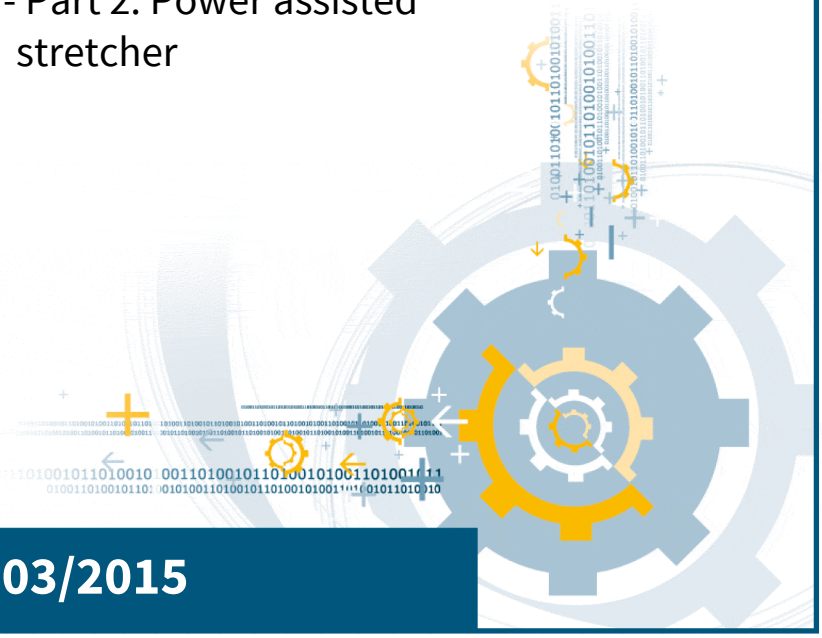

03/2015

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 1865-2:2010+A1:2015 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 1865-2:2010+A1:2015.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html

ILNAS-EN 1865-2:2010+A1:2015 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR
Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN 1865-2:2010+A1

Mars 2015

ICS 11.160

Remplace EN 1865-2:2010

Version Française

Spécifications d'équipements pour le transport de patient dans les ambulances routières - Partie 2: Brancard motorisé

Krankentransportmittel im Krankenkraftwagen - Teil 2: Kraftunterstützte Krankentrage

Patient handling equipment used in road ambulances - Part 2: Power assisted stretcher

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 2 Juillet 2010 et comprend l'amendment 1 adopté par le CEN le 20 Décembre 2014.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

ILNAS-EN 1865-2:2010+A1:2015 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

© 2015 CEN Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres nationaux du CEN.

Sommaire

Page

Avant-propos 3
Introduction 4
1 Domaine d'application 5
2 Références normatives 5
3 Termes et définitions 6
4 Exigences 6
4.1 Généralités 6
4.2 Brancard principal 6
4.2.1 Généralités 6
4.2.2 Dimensions 6
4.2.3 Masse 7
4.2.4 Charge admissible 7
4.2.5 Cadre 7
4.2.6 Circuit de puissance 8
4.2.7 Plan de couchage du brancard 8
4.2.8 Système de retenue 9
4.2.9 Inflammabilité – dégagement de gaz toxiques 9
4.2.10 Déformation du cadre 9
4.2.11 Fixation 9
4.2.12 Déformation du plan de couchage 9
4.2.13 Résistance à la torsion 9
4.2.14 Ecartement des roues 9
5 Marquage 9
Annexe ZA (A1) (informative) Relation entre la présente Norme européenne et les Exigences essentielles de la Directive UE 93/42/CEE sur les Dispositifs médicaux et de la Directive 2006/42/CE relative aux Exigences essentielles de Santé et de Sécurité 10
Bibliographie 12

ILNAS-EN 1865-2:2010+A1:2015 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

ILNAS-EN 1865-2:2010+A1:2015 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Avant-propos

Le présent document (EN 1865-2:2010+A1:2015) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 239 “Systèmes de sauvetage”, dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en septembre 2015, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en septembre 2015.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document inclut l’Amendement 1, approuvé par le CEN le 20 décembre 2014.

[A1] Le présent document remplace l’EN 1865-2:2010 [/A1].

Le début et la fin du texte ajouté ou modifié par l’amendement est indiqué dans le texte par des repères [A1] [/A1].

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission européenne et l'Association européenne de libre Echange et vient à l'appui des exigences essentielles de la (de) Directive(s) UE.

Pour la relation avec la (les) Directive(s) UE, voir l’Annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

[A1] Cette Norme européenne est une partie de l’EN 1865, *Spécifications d’équipements pour le transport de patient dans les ambulances routières*, qui est composée des parties suivantes :

— *Partie 1 : Systèmes généraux de brancards et équipement pour le transport de patients ;*

— *Partie 2 : Brancard motorisé ;*

— *Partie 3 : Brancard bariatrique ;*

— *Partie 4 : Chaise de transfert pliante ;*

— *Partie 5 : Table support brancard.* [/A1]

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.